

Corse : un policier admet avoir aidé un nationaliste en cavale



Dans le mensuel Corsica, Antoine Nivaggioni (ici en 2001), toujours en cavale, dément avoir été prévenu par les RG et dénonce «une véritable guerre» entre les services de police. Crédits photo : AFP

Patron d'une société de sécurité en Corse du Sud, Antoine Nivaggioni a été informé de l'enquête de la police judiciaire le visant.

Un an tout juste après le début de la cavale de l'ancien nationaliste corse Antoine Nivaggioni, la justice a désormais entre les mains les clés pour comprendre comment sa fuite s'est organisée au moment même où la police allait l'interpeller. Et comment, dans les mois qui ont précédé, il a bénéficié de fuites sur le déroulement de l'enquête.

Le 10 novembre, les juges marseillais Charles Duchaine et Serge Tournaire, chargés du dossier de la société de sécurité SMS (voir ci-dessous), ont entendu comme simple témoin un brigadier major des renseignements généraux. Le policier a été interrogé sur ses liens avec Antoine Nivaggioni, ancien cadre du Mouvement pour l'autonomie (MPA) et directeur général, jusqu'au début de sa cavale il y a un an, de la SMS. Cette société de sécurité, dont le siège est installé à Ajaccio, est depuis janvier 2007 au centre d'une enquête menée par la police judiciaire locale et l'Office central de répression de la grande délinquance financière (OCRGDF).

Opérations «barbouzardes»

Sur procès-verbal, le policier des renseignements généraux, interrogé par les juges, a admis avoir communiqué des informations confidentielles à Antoine Nivaggioni sur l'enquête de la police judiciaire qui le visait. Parmi ces «tuyaux» illégaux : des vérifications techniques pour savoir si telle ou telle ligne téléphonique était ou non écoutée, mais aussi des numéros de plaques minéralogiques de voitures de filature des enquêteurs. Pour s'expliquer, le

policier a mis en avant sa relation nouée avec Nivaggioni depuis 2002, dans le cadre, selon lui, de ses activités professionnelles menées avec l'aval de sa hiérarchie. Les magistrats de la juridiction interrégionale spécialisée (JIRS) de Marseille ont entendu la semaine dernière un autre policier des renseignements généraux, celui-ci retraité. D'autres pourraient suivre.

Selon des surveillances pratiquées à l'époque, Antoine Nivaggioni aurait commencé sa cavale le 20 novembre 2007 après avoir été indirectement informé par les renseignements généraux. Une version contestée par le directeur général de la SMS qui, en cavale, répond dans le mensuel Corsica : «Non (je n'étais pas prévenu du coup de filet), j'ai tout simplement reçu un coup de téléphone de l'environnement d'une des personnes interpellées.» Dans le même entretien, l'homme recherché par les juges affirme qu'«on assiste depuis des mois à une véritable guerre des polices».

Sur le terrain, des faits semblent lui donner raison : tandis que les responsables des fuites dans l'enquête sont recherchés, certains policiers de la Direction centrale du renseignement intérieur (englobant une partie des anciens RG) soupçonnent désormais la police judiciaire d'Ajaccio d'avoir laissé se propager en Corse un tract anonyme : celui-ci accuse les RG de couvrir Nivaggioni et dénonce des opérations «barbouzardes». Dans le même temps, les hommes de la PJ d'Ajaccio soupçonnent, eux, la DCRI d'avoir obtenu la tête de leur directeur adjoint. Robert Saby quittera ses fonctions en décembre prochain pour une promotion parisienne. Il était l'un des pivots de l'enquête sur la SMS.

LE FIGARO • *fr*